



L'humusation, une transition plus douce vers l'au-delà ?

J'aimerais donner un espace aux *Grands-parents pour le climat* pour réfléchir individuellement et collectivement sur un sujet pertinent mais inconfortable, la transition vers l'au-delà. Nos traditions funéraires, la crémation, l'inhumation et l'embaumement, sont hautement polluantes. En Suisse, le processus le plus polluant est la crémation, qui est devenu le choix d'environ 90% de la population. Une alternative plus écologique à ces traditions mais pas encore autorisée en Suisse est l'humusation. C'est un processus sans produits chimiques conservateurs ou des fluides de l'embaumement et sans creuser le sol. Les corps humains se transforment en un humus riche, fertile et sain par les microorganismes qui se trouvent seulement dans les premiers quelques centimètres du sol. Sabine Glauser Krug, députée Verte au Grand Conseil vaudois, a interpellé le Conseil d'État vaudois déjà en 2022 sur l'humusation. L'interpellation indique que « l'humusation » est donc un moyen optimal, quoiqu'encore peu courant, pour permettre aux humains de réduire fortement leur impact environnemental lors de leur décès. Elle permet de limiter la place nécessaire pour les cimetières, avec des emplacements plus grands, mais réduits à une année. Les cantons de Genève, Vaud et Zurich sont intéressés à mener les études nécessaires pour pouvoir, espérons-le, autoriser ce type de sépulture. Par exemple, Vaud est en contact régulier avec le SHIFT (Swiss Human Institute of Forensic Taphonomy) qui travaille sur cette thématique. Par ailleurs, au niveau local, les règlements communaux doivent aussi être respectés, et ils peuvent se varier selon les communes et les cantons. Fédéralisme suisse aussi ici ! Pour faire avancer la cause de l'humusation, mobiliser la population et attirer plus des membres, l'association *Werde Erde* (<https://werde-erde.ch/>) est active en Suisse alémanique, tandis que *Humusation Suisse* (<https://humusation.ch/>) est active dans la Suisse romande. Serez-vous également de la partie ?

Jeannette Regan

jeannette.regan@protonmail.com

